

Le 13 Avril DEFENDRE

l'expression sociale

Après l'inscription de l'état d'urgence dans le droit commun, l'adoption du projet de loi "anti-manifestants" qui accroît les mesures liberticides vis-à-vis des manifestants et des Gilets Jaunes, les préfetures ont multiplié les interdictions de manifester partout dans le pays.

Le gouvernement ne cesse, par ses déclarations ou par des mesures législatives, de remettre en cause les libertés individuelles et collectives, principalement celle de manifester.

On ne peut pas faire l'amalgame entre le mouvement social et les manifestations qui l'accompagnent, avec les violences urbaines qui s'y déroulent en marge des cortèges.

Macron et son gouvernement ont fait le choix de répondre aux revendications sociales et fiscales en bâillant la contestation et en restreignant les libertés individuelles et collectives.

Les attaques contre le mouvement syndical, et singulièrement la CGT, ont atteint un pic inquiétant pour une démocratie.

Le ministre de l'intérieur a porté plainte contre le syndicat INFO'COM CGT, et un député de la majorité demande la dissolution de l'union départementale CGT des Bouches du Rhône pour une manifestation lors d'un meeting de « La République en Marche » !

La dérive autoritaire, voire dictatoriale, de Macron et de ses valets n'a plus de limite.

La dernière fois qu'une telle demande avait été faite, c'était en 2016 et elle venait du Front National !

La pénalisation du mouvement social n'a pour objectif que de museler l'expression de la contestation.

Les choix politiques de maintien de l'ordre avec, entre autres l'usage des **LBD (flashballs) ont déjà fait des dizaines d'handicapés à vie et plus de 2 000 blessés parmi les manifestants. Le bilan est déjà tragique et historique.** Voilà les images qui resteront du quinquennat Macron !

Dans une résolution, les députés européens ont massivement (à 73 %) « dénoncé le recours à des interventions violentes et disproportionnées de la part des autorités publiques lors de protestations et de manifestations pacifiques ». **L'ONU s'est exprimée aussi en ce sens, réclamant une enquête approfondie sur les violences policières en France.**

Le débat démocratique et la contestation sociale ne se règlent pas par la répression ou la censure.

Pour défendre les libertés publiques et le droit de manifester, la FNIC-CGT appelle l'ensemble de ses syndicats, militants, syndiqués et salariés à participer aux actions qui se tiendront dans les territoires le :

Manifestations en territoire le 13 avril

à l'appel de plus de 40 organisations syndicales, associatives et politiques.